L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 23 numéro 27, 11 juillet 2008

Dans nos pages cette semaine



Photo : Maxence Jaillet

Les yeux d'un enfant peuvent ramolir les coeurs, le feu de bois lui, s'occupe des guimauves. Kyle Tuyishime expérimente le résultat.

Poursuite judiciaire contre le gouvernement fédéral

La juge Moreau avait presque raison

La Cour d'appel des TNO a appuyé trois des cinq décisions du jugement Moreau qui réprimandait le gouvernement des TNO dans le litige qui l'oppose à la Fédération franco-ténoise.

Maxence Jaillet

Le vendredi 27 juin, le plus haut niveau de juridiction des Territoires a rendu son verdict sur l'appel entendu en novembre 2007 à Yellowknife. Cet appel intenté par le GTNO pour renverser certaines décisions du jugement de première instance ordonné par la juge Marie Moreau en avril 2006 a finalement donné des points aux deux parties, laissant place à un sentiment mélangé de satisfaction et de désagrément pour la FFT et pour le gouvernement territorial.

Le point le plus important pour les intimés qui regroupent la FFT, les Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et cinq membres de la communauté francophones, se traduit par la décision de la Cour d'appel de maintenir l'ordonnance structurelle. D'après les conclusions de l'appel présidé par la juge Hunt de Calgary, « la preuve soumise et le droit applicable étayent tous deux l'ensemble de la décision de la juge de première instance d'accorder un redressement structurel qui donne des directives bien précises au GTNO quant à la façon dont il doit remplir ses obligations de mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) ».

« Pour nous, ce jugement donne absolument raison à l'ordonnance structurelle et souligne toute la vigueur de la preuve qui a été présentée devant la juge Moreau et qui a appuyé son jugement », a déclaré Fernand Denault, le président de la FFT.

Ainsi, l'appel veut raviver le plan de mise en œuvre qui vise entre autres à assurer l'offre active en français dans les institutions territoriales, qui se traduit par exemple par le traditionnel « *Bonjour, Good morning* » que susurrent les téléphonistes du gouvernement fédéral. Ce plan global devra être élaboré, géré et promu avec la consultation de la FFT.

La seconde décision qui soutient le jugement d'avril 2006 s'est intéressée au caractère approprié des recours engagés par les intimés. À savoir si la FFT était tenue ou non d'épuiser les recours prévus par la LLO. Finalement, ce tribunal a reconnu que la décision de la juge était appropriée : la FFT a eu raison d'aller devant les tribunaux face aux lacunes attribuables à la défense des services en français par le commissariat des langues officielles des TNO.

L'autre point positif pour la FFT et ses alliés, c'est que tous les coûts relatifs à ces recours juridiques resteront à la charge des GTNO.

Parés pour deux autres années?

Roger Lepage, l'avocat qui avise et représente la FFT depuis 1999, s'est dit content d'avoir franchi cette autre étape. « Maintenant il faut attendre la réaction du GTNO à savoir si eux veulent porter cette décision devant la Cour suprême du Canada. Car ils ont perdu le gros morceau de l'appel : la décision qui va forcer la mise en œuvre. » Ce dernier a expliqué que certains points peuvent même s'avérer très néfastes pour la communauté francophone des Territoires s'ils en restaient à ce stade.

Appel
Suite en page 2

Appel

Suite de la une

Le hansard, qui est le compte rendu des travaux de l'Assemblée, demeurera unilingue. L'offre active des services sera favorisée uniquement en cas d'urgence ou de confidentialité; la notion d'égalité réaliste qui semble faire sa place, sont les points que l'on peut énumérer de cette liste.

Selon Me Maxime Faille, le procureur qui représente les GTNO, il est beaucoup trop tôt pour le gouvernement de décider s'il rejette ou non cette décision. « Pour nous, le résultat est partagé et nous devons encore étudier pleinement cette décision, a-t-il confirmé.

Même s'il avoue qu'un avocat s'intéresse toujours au report ou non d'une décision, maître Faille a tenu à spécifier que la priorité n'était pas de s'attarder au processus judiciaire. « En premier lieu, nous cherchons encore et toujours à collaborer avec la FFT et les Franco-Ténois pour améliorer les services en français »,a-t-il soutenu.

Le président de la FFT a soutenu les mêmes idées que son conseiller juridique. « Nous sommes plusieurs à avoir épluché le jugement (122 pages), notre conseil d'administration va bientôt se réunir pour commencer un processus décisionnel. Il faut décider quels sont les points de ce jugement que nous remettons en cause si nous interjetons appel. Cette interprétation n'a pas réglé la question de l'égalité réelle des services en français. C'est-à-dire que pour l'instant il n'y a pas encore une obligation de résultat au niveau des services et des communications en français aux TNO. Tout ça excusé par le contexte territorial », a commenté Fernand Denault. La juge Hunt a effectivement spécifié dans son jugement que « le contexte était extrêmement important » lorsque l'on touchait à la prestation des services dans les deux langues officielles. Un contexte qui permettrait ainsi au GTNO de jouir d'une plus grande liberté pour offrir ces services. « Il est dangereux que cette égalité réelle laissée aux mains du GTNO devienne une égalité réaliste », a critiqué le président de la FFT.

Il y a des éléments positifs dans ce jugement, notamment la notion du contexte applicable au Nord canadien. La Cour d'appel vient de souligner le fait que partout au Canada il faut appliquer les lois linguistiques avec une approche contextuelle. Ici aux TNO, le GTNO compose avec une certaine dynamique économique, géographique, démographique et linguistique différente du reste du pays ».

La question fondamentale

Depuis le début de ce processus juridique qui date de l'ancien millénaire, la question qui constitue le décor de toutes ces audiences reste le statut constitutionnel des territoires. Une fois de plus, ce dernier jugement ne clarifie pas l'étendue de l'obligation fédérale visant les droits des Franco-Ténois. Le Commissariat aux langues officielles du Canada s'est présenté dans cette affaire comme un intervenant en faveur de la FFT. À plusieurs reprises, il a soutenu l'argumentaire des intimés selon lequel le gouvernement fédéral détenait une responsabilité ultime des droits francophones dans les Territoires en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*. « Pour nous c'est très important de regarder l'ensemble du portrait, et dans ce contexte-là personne ne peut nier la relation du gouvernement canadien avec les GTNO et la *Loi des langues officielles* », a ajouté Fernand Denault en insistant que seul le plus haut tribunal pourrait débattre de cette question constitutionnelle.

Les deux parties ont jusqu'à la dernière semaine du mois d'août pour soumettre leurs intentions à la plus haute instance canadienne si l'une d'elles veut interjeter ce jugement en appel. Après ces requêtes potentielles, il se peut très bien que la Cour suprême du Canada use de son droit de réserve et décide de ne pas porter le cas devant ses neuf emblématiques toges rouges.

FFT c. GTNO

Historique d'une confrontation

Maxence Jaillet

C'est en septembre 1999, que la FFT a décidé à l'unanimité d'engager un recours judiciaire à l'encontre du GTNO et du gouvernement du Canada, aux fins de respect et d'actualisation des droits linguistiques des Franco-Ténois et Franco-Ténoises. Ce recours déposé le 26 janvier 2000 devant la cour de justice fédérale voulait dans un premier lieu éclaircir la question du statut constitutionnel des territoires canadiens quant aux droits linguistiques des francophones.

En septembre 2000, la Cour de justice fédérale a décrété par l'entremise du juge Rouleau, être l'instance appropriée pour débattre de cette poursuite qui concernait la *Loi sur les langues officielles des TNO*. À cette date, Me Lepage déclarait d'un ton satisfait que « La Cour fédérale a accepté sa compétence en la matière et elle a statué que le GTNO fait partie de la Couronne fédérale». Dix jours après, les gouvernements fédéral et territorial ont déposé un avis d'appel devant la Cour d'appel fédérale pour contester la décision du juge Rouleau. Les représentants du GTNO statuaient alors que « Le gouvernement fédéral n'a pas le pouvoir d'ordonner au gouvernement territorial quoi que ce soit. Tout ce qu'il pourrait faire, ce serait d'amender la *Loi sur les TNO* ». La décision a finalement été rendue le 4 juillet 2001 par trois juges de la Cour d'appel fédérale. Ils ont ordonné que la Cour fédérale n'avait pas compétence pour trancher le débat sur la prestation de services en français. Cette nouvelle a été accueillie à bras ouverts par le GTNO qui se réclamait d'un statut de quasi-province.

Par la suite, le procureur territorial, Me Tassé a invité les deux parties à s'asseoir autour d'une même table pour essayer de négocier une entente hors cours. Cette avenue a finalement été avortée par des détails pécuniaires et linguistiques. À l'automne 2002, le procureur de la FFT, a déposé sept questions d'ordre constitutionnel devant le juge Foisy, poussant ce dernier à étudier ces questions de droit avant le procès. En novembre 2002, le ministre de la Justice du Canada, Martin Cochon, a décidé de rejeter la demande faite par la FFT de porter à la Cour suprême du Canada la question du statut des TNO. Ce dernier maintenait qu'il ne croyait pas « que les questions soulevées en l'espèce exigent l'utilisation de la procédure exceptionnelle qu'est celle du renvoi à la Cour suprême du Canada ».

Au bout du compte, il aura fallu attendre le mois de septembre 2005 pour que s'ouvre à Yellowknife, le procès devant la Cour suprême des TNO. Neuf semaines ont été nécessaires à la juge Moreau pour entendre le dépôt des preuves présentées par les témoins appelés par Me Lepage et pour que les avocats de la défense Maîtres Failles et Tassé procèdent à leur contre-interrogatoire. Le « jugement Moreau » comme on le nomme depuis est survenue en avril 2006. Le GTTNO avait été reconnu coupable de plusieurs infractions à sa *Loi sur les langues officielles*. Après cette victoire pour les Franco-Ténois médusés toutefois de n'avoir pas eu de réponse à la question constitutionnelle, le GTNO avait décidé d'interjeter ce verdict en appel dès juillet 2006. C'est ce jugement de la cour d'appel des TNO qui a été rendu récemment.

Maintenant que tous les niveaux juridiques de ce territoire ont été épuisés, il ne reste plus qu'un seul tribunal devant lequel les droits linguistiques des francophones ténois pourraient être discutés. Si cette affaire se poursuit devant la Cour suprême du Canada, la dimension constitutionnelle de ce jugement ne pourra pas éviter la question du statut des Territoires par rapport au Canada. Éventuellement, cette histoire donnera raison à la FFT et à Me Lepage qui dès le début voulaient traiter de cette ambiguïté devant une cour fédérale.



Maxence Jaillet et Louis P.-Morrissette

Une murale pour la jeunesse

L'Association franco-culturelle de Hay River se lance dans la peinture! Depuis plus d'un an, le projet de raviver la ruelle qui longe les locaux regroupant l'AFCHR et L'Aquilon essaye de se concrétiser. Le but est de donner l'opportunité aux jeunes de la ville de s'exprimer en créant une fresque sur le mur Est du magasin Field, envahi de graffitis obscènes. Sous les coups de pinceau de Chantay Boulanger-Rowe et d'un petit groupe d'adolescents, le mur pourrait se transformer en une série de sept tableaux. Malheureusement, les efforts pour trouver un coordinateur ne se sont pas concrétisés. Les jeunes sont pourtant motivés pour faire de leur mieux et travailleront sur ce projet durant leurs temps libres cet été. Il est toujours possible de faire partie de l'équipe. Que ce soit pour la conceptualisation ou pour l'exécution, les idées et le coup de main seront les bienvenus. Contactez Catherine à L'AFCHR : 874-3171.

Inuvik fête son 50e à 55 ans

C'est 55 ans après sa fondation qu'Inuvik célèbre son 50e anniversaire. En effet, la ville portait le nom de New Aklavik de 1953 à 1958. Les festivités entourant le demi-siècle de la bourgade prennent leur envol dès aujourd'hui et la ville partagera les honneurs avec le Great Northern Arts Festival d'Inuvik, qui fête de son côté le début de sa vingtaine. Une brochette d'activités est offerte aux touristes comme aux résidants : lancement de livre, soirées de danse, compétition d'habileté nautique et bien entendu, de nombreux événements artistiques. Si vous ne devez passer qu'une journée dans la ville nordique, présentez-vous le jour du défilé organisé en l'honneur du 50e et qui est aussi férié. Les célébrations s'éteindront le 21 juillet.

Le plus grand parc au Canada

Le parc Nahanni deviendra d'ici peu soit le plus grand ou le deuxième plus grand parc fédéral du Canada à la suite du Parc national Wood Buffalo qui est à cheval sur l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest. L'expansion proposée par les Dehcho ferait passer la surface protégée de 4 700 kilomètres carrés à 32 000 kilomètres carrés, soit environ sept fois la surface actuelle. La magnitude de l'augmentation a fait sourciller Floyd Roland, qui craint de tuer dans l'œuf d'éventuels développements miniers, gaziers et pétroliers dans la région. Il a ajouté que si les Dehcho vont de l'avant avec le projet, ils abandonnent toute prétention sur ces terres sur lesquelles seul Parcs Canada aura droit de regard.

Gahcho Kué trouve un gros diamant

Les carottes de roches extraites du site de prospection de Gahcho Kué en début 2008 ont créé tout un émoi chez la compagnie de diamants De Beers. Un diamant de cinq grammes et de 25 carats a été retrouvé dans une de ces carottes. Les experts lui accordent une valeur de 440 000 dollars américains, ce qui en fait le plus gros diamant jamais trouvé au Canada lors d'évaluation de sites. La bonne nouvelle est la bienvenue et confirme qu'un gisement exploitable de diamants se trouve dans la région. Ce diamant récupéré il y a deux semaines lors d'analyses faites en Afrique du Sud, fracasse nettement le record du site qui avait été établi avec la découverte d'un diamant de près de 10 carats. La compagnie De Beers, qui possède 51 % des actions du projet minier, pourrait être tentée d'accroître sa part à 60 % à la lueur de cette découverte.

Commentaires de la commissaire

« *Je vois le jugement d'un œil positif* »
-Shannon Gulberg

La commissaire aux Langues Officielles des TNO trouve que le jugement qui vient d'être rendu par la cour d'appel des TNO va être utile à la révision de *Loi sur les langues officielles* des TNO.

Maxence Jaillet

Le Bureau de la commissaire aux langues officielles des TNO (CL) qui n'avait pas remis en cause le jugement de première instance sur le contentieux opposant le GTNO et la FFT en 2006, a accueilli avec intérêt la décision de la juge Hunt qui appuie l'ordonnance structurelle imposée au gouvernement territorial.

La commissaire a déclaré que ce jugement supportait vraiment plusieurs recommandations que son bureau avaient mis de l'avant. En entrevue avec L'Aquilon, Shannon Gullberg a avancé que cette décision spécifiait clairement que les politiques et les directives de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) n'étaient pas des textes légiférés, ce qui constitue pour elle, un avancement. « Je suis d'accord avec la cour d'appel qui vient de démontrer que ces directives et ces politiques ne veulent rien dire. Comment peut-on les assurer s'il n'y a pas de cadre législatif? » En effet, jusqu'à maintenant, en vertu de la LLO, les directives assurant les droits linguistiques peuvent s'interpréter au bon vouloir du gouvernement car elles ne représentent que des rêglements et non pas une législation.

Dans le même ordre d'idée, la CL a affirmé que ce jugement avait levé plus de questions qu'il n'a apporté de réponses. « C'est positif pour le processus de révision de la LLO qui doit s'effectuer à l'automne de cette année. Le comité de l'Assemblée législative présidé par le député Menicoche va me permettre d'intervenir et de proposer mes recommandations. Je suis persuadé que cette décision va soutenir cette démarche de révision. »

Pour celle dont le rôle est de s'assurer que chaque langue officielle aux TNO soit traitée avec justesse en fonction de son statut, cette révision de la loi tombe au bon moment. Mme Gullberg a fourni quelques exemples en entrevue, des recommandations qu'elle présentera à l'automne. « Si je suis une résidente de Norman Wells, pourquoi ne serais-je pas capable d'avoir accès à un service en français quand j'effectue une visite à la clinique? Si un docteur commence à m'ausculter et que je ne comprends pas ce qu'il dit, cela peut se traduire par une attaque personnelle. Dans mon rapport sur *les langues officielles et la qualité des soins aux TNO*, je propose des principes qui peuvent être adaptés pour couvrir ces questions cruciales », a-t-elle dit.

Elle a aussi mentionné d'autres défis que doit relever la nouvelle LLO. Selon elle, les choses ont changé depuis le temps de ces prédécesseurs, elle a cité l'intérêt du privé d'offrir des services en Français et a donné comme exemple les exploitations minières aux TNO qui veulent de plus en plus informer leurs employés dans l'autre langue officielle.

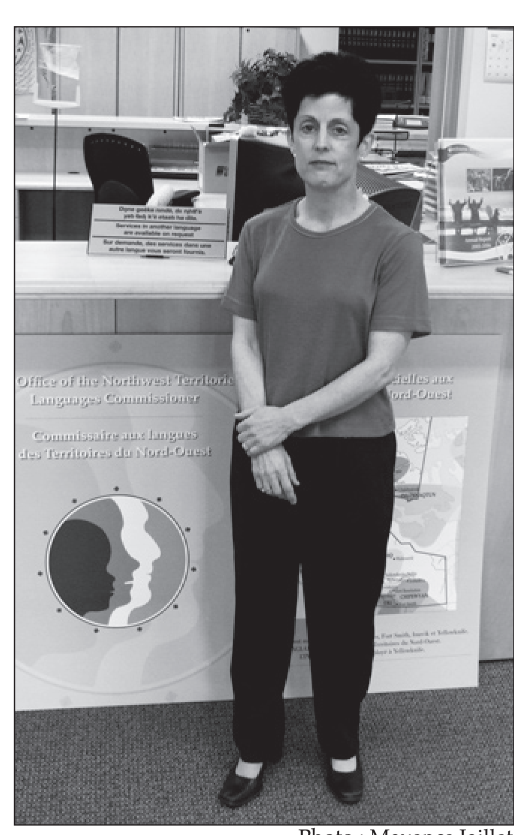


Photo : Maxence Jaillet

Shannon Gullberg appuie le jugement de la Cour d'appel.

Éditorial


Maxence Jaillet

Suis-je Canadien aux TNO?

Fidèle à ses habitudes nordiques, le soleil vient de se coucher sur le jugement de la Cour d'appel des TNO, il se lève aussitôt sur le procès de la cour territoriale qui veut régler le dilemme de l'école Boréale.

Que se soit pour améliorer l'accès aux services en Français ou pour maximiser la qualité de l'enseignement de leur première langue, les Franco-Ténois sont devant les tribunaux face à un gouvernement territorial qu'ils ont eux aussi élu. Et pour dire, ça fait des années qu'en tant que résidents des TNO, ils choisissent aussi les personnes responsables d'administrer ce territoire canadien qui rappelons-le est issue d'une simple loi fédérale. La loi sur les TNO, établie en 1985, délègue certaines responsabilités du gouvernement canadien à ce gouvernement élu. Sachant les droits auxquels bénéficient les citoyens canadiens grâce à la juridiction fédérale, on peut se demander si les citoyens francophones qui résident dans ce territoire fédéral peuvent encore se considérer Canadiens. Quittons-nous le pays alors que nous décidons de vivre en français au-dessus du 60e parallèle?

À cette interrogation, mon rédacteur en chef répond du Tac o Tac : « Mais bien sûr que nous sommes Canadiens! C'est à travers le pays que les droits francophones sont bafoués, et cela d'un océan à l'autre à l'autre ».

J'opte plus vers l'idée que le fait d'être canadien nous inspire à grandir notre francophonie. Les francophones et leurs défenseurs possèdent encore les outils pour essayer de rétablir une situation qui ne peut plus être considérée comme acquise, et cela depuis plus de 400 ans. Si les recours judiciaires sont un outil, notre force réside dans la vitalité de notre affirmation. Cette auréole colorée qui entoure notre culture, notre dynamisme, notre diversité, notre histoire, notre futur.



Photo : Louis Philibert-Morrissette

Les annimatrices du camp d'été de Hay River n'avaient-elles pas annoncé qu'elles ne reculeraient devant rien pour divertir les jeunes ? Au deuxième jour de leurs aventures elles ont présenté le conte de Boucles d'or aux campeurs intrigués.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet et Louis Philibert-Morrissette
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







École Boréale

L'enseignement en français au front

Les bambins volent la place des plus grands à l'école Boréale d'Hay River, semblait affirmer le GTNO lors des contre-interrogatoires qui ont eu lieu les 3 et 4 juillet au palais de justice de Yellowknife.

Louis P.-Morrissette

La cause qui oppose le GTNO à la Commission scolaire francophone (CSF) entre dans sa phase critique. Les parties ont jeté les gants mercredi pour tenter de parvenir à une solution intérimaire au manque d'espace. Voilà qui marque le début d'un procès qui devrait prendre fin d'ici la mi-juillet et dont les répercussions se feront ressentir pour les années à venir à l'école Boréale de Hay River, pour le meilleur ou pour le pire.

Le représentant du GTNO Me Maxime Faille, du cabinet Gowlings, estime que l'espace est prévue pour accommoder 110 élèves, un point c'est tout. Mais l'école est en état d'urgence : l'Atrium est déjà partagé à la fois pour des classes et comme « bureau » pour certains enseignants. La vingtaine d'élèves supplémentaires qui feront leur entrée en septembre prochain risquent bien de surcharger encore davantage l'établissement scolaire.

Photo : Louis P.-Morrissette

Maître Roger Lepage représente la CSF dans cette affaire. Il défend également les intérêts de la FFT dans le litige qui l'oppose au GTNO. Il en est de même pour Me Faille qui plaide en Français pour le gouvernement territorial dans les deux recours.

La croissance du nombre d'étudiants s'est emballée à l'École Boréale depuis maintenant quelques années : « Il y a eu des augmentations très importantes au fil des années, c'est plutôt exponentiel, confirme le directeur de la Commission scolaire francophone (CSF), Paul Thériault. Le nombre d'élèves a doublé en quatre ans. » Toujours selon M. Thériault, une croissance importante des effectifs est à prévoir d'ici trois ou quatre ans.

Que le tribunal décide ou non d'accorder de nouveaux locaux, tous auront une place à l'automne : « On a un mandat par rapport à la Charte des droits de fournir l'éducation en français et c'est ce qu'on va faire », a laissé tomber Paul Thériault. Toutefois, la qualité de l'éducation à l'école francophone est d'ores et déjà remise en question par le peu de moyens dont dispose l'école : « Il n'y a pas les équipements nécessaires, […] ils n'ont pas pu faire les cours de sciences spécialisées l'an passé », a rappelé Me Roger Lepage, l'avocat de la CSF. Des carrières scientifiques pourraient être brisées si les jeunes ne peuvent suivre leurs cours de sciences cette année, a ajouté l'avocat. Il s'agirait selon lui d'une stratégie d'assimilation de la part du gouvernement : « Le gouvernement espère que les jeunes jettent la serviette et changent vers l'école secondaire anglaise », accuse-t-il.

Le cabinet de Me Maxime Faille n'a pas retourné les appels du journal.



Dans votre éditorial du 4 juillet, vous mentionniez que vous aviez peur qu'une taxe sur le carbone devienne une permission de polluer pour les compagnies qui en ont les moyens. J'aimerais offrir les commentaires qui suivent.

La raison principale de l'imposition d'une taxe sur le carbone est qu'elle encourage les individus ainsi que les entreprises à trouver des façons de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. La Norvège, qui tout comme le Canada a une importante industrie gazière et pétrolière, a imposé une telle taxe dans les années 90. Même imparfaite, cette taxe aura eu comme effet de forcer les compagnies pétrolières à investir dans des projets comme la séquestration du carbone.

Selon le professeur Marc Jaccard de l'Université Simon Fraser, le Canada aurait pu atteindre la moitié de ses objectifs du Protocole de Kyoto s'il avait institué une telle taxe au début des années 90. Il demeure possible que pour certaines industries il en coûte moins cher de simplement payer la taxe. Dans ces cas, un système de "plafonnement et échange pourrait donner de meilleurs résultats. Ces deux systèmes peuvent travailler de concert et le plan actuel du Parti libéral imposerait une taxe sur l'industrie pendant qu'un système de "plafonnement et d'échange" est en voie de développement.

En ce qui concerne les consommateurs, certains auront un revenu trop faible pour apporter des changements à leurs choix énergétiques tandis que d'autres, ayant un revenu bien plus élevé, payeront simplement la taxe. Il est donc primordial de mettre en place des politiques complémentaires comme des standards d'efficacité énergétique et des subventions gouvernementales pour entreprendre des travaux de rénovations domiciliaires.

Une taxe sur le carbone n'est pas une panacée. Nos gouvernements devront être vigilants et s'assurer que les réductions atteignent leurs objectifs. Nous devons faire face au défi que posent les changements climatiques et à cet effet nous nous devons d'utiliser tous les outils à notre disposition, y compris une taxe sur le carbone.

Doug Ritchie
Directeur des programmes
Ecology North



L'Aquilon lance un concours de photos de vacances
auprès de tous ses lecteurs et lectrices.

Sortez vos caméras et cliquez sans retenue!

Faites parvenir au journal une photo qui illustre bien
le plaisir de vos vacances estivales,
accompagnée d'une brève description de la photo.

En personne au deuxième étage du 5102, 51e Rue à Yellowknife
ou au 77A Woodland Drive à Hay River
ou par courriel à aquilon@internorth.com.

Date limite, le 19 septembre 2008.

1er prix : 250 $; 2e prix 100 $; et 3e prix : 50 $

Québec s'éclate



Geneviève Harvey

Je sais! Je dois continuer mon article sur l'Amérique du Sud. Ce sera fait ultérieurement. C'est que je profite de tout ce qui se passe pour m'inspirer. Mettez-vous à ma place. Et il existe une telle effervescence à Québec par les temps qui courent, que je dois la souligner et vous en faire part.

Faut dire au départ que je ne suis pas très friande des grandes foules. Mais cet été, friandise ou pas, je participe. Et je n'ai pas fini, car il reste encore tellement de choses à venir.

Mais commençons pas le commencement. La dernière fois, je vous avais fait part de ma courte visite au Musée de la civilisation et du Jardin des visionnaires. Les semaines qui viennent de s'écouler depuis, je suis allée voir le Moulin à images de Robert Lepage. On en parle beaucoup. à juste titre. Et avec ce spectacle, Robert Lepage vient de rentrer dans le livre des records Guinness : la plus grande projection jamais vue. Elle se fait sur presque un demi-kilomètre. Oui, oui, vous avez bien lu. Et je n'exagère rien. J'ai entendu Lepage lui-même l'expliquer. ET sur cet écran, pendant 40 minutes, vous voyez les images défiler sur l'histoire de Québec. Les couleurs succèdent aux effets spéciaux. La grande tour des silos à grain se transforme en tour de contrôle d'un aéroport où un avion se dépose sur la piste devant nos yeux ébahis (en cinéma, bien sûr). Je ne vais pas vous décrire le tout, mais qu'il suffise de vous dire que vous avez jusqu'au 24 août pour admirer ce chef d'oeuvre de créativité. J'ai entendu le maire Labeaume dire qu'il souhaitait garder pour toujours ce Moulin à images, mais je n'ai pas entendu la réponse de Robert Lepage, car il est bien évident que c'est lui qui a le dernier mot dans tout ça. Mais comme il a toujours eu une grande générosité pour Québec, sa ville natale, il n'est pas impossible que ce grand projet perdure. Quelle forme ça prendra? Ça reste à voir.

Et puis cette semaine, le 3 juillet, journée anniversaire de la Fondation de la ville, les cloches ont résonné à 11 heures du matin, heure où Champlain aurait mis les pieds sur terre. Et le soir, je vous assure que les feux d'artifice en ont ébloui plus d'un. Comme j'habite en hauteur, je pouvais les admirer de chez moi. Cela va sans dire que je manquais les effets au sol, mais ce qui se passait dans le ciel a duré 30 minutes non-stop. Un feu roulant de feux, si vous me permettez l'expression. Une grande beauté! Et la fenêtre ouverte, je pouvais entendre les pétarades. Les fusées étaient lancées à partir de barges sur le fleuve. Cela avait également été fait, de sur le fleuve lors du passage du millénaire, en 2000.

Il y a eu plus de 250 mille personnes qui ont pu voir ces feux, d'après les journaux, car on pouvait les apercevoir des deux rives du fleuve et autant de gens s'étaient massée du côté de Lévis que celui de Québec. Le lendemain, j'entendais un policier dire que ça avait pris jusqu'à trois heures du matin pour dégager la circulation qui s'en est suivie.

Toujours pendant cette semaine, je suis allée voir le spectacle Rencontres, soit le spectacle qui avait été préparé pour les dignitaires, sur un espace préparé à cet effet devant l'Assemblée nationale. Comme l'espace ne permettait pas de recevoir une foule très importante. les organisateurs ont décidé de reprendre le spectacle en question pendant deux autres jours. C'est donc plus de 70 mille personnes qui ont pu admirer ce spectacle bien ficelé Bien des noms se sont succédé, sur une chorégraphie assez bien réussie. Vous avez peut-être vu ce spectacle qui était diffusé sur les ondes de Radio-Canada. J'ai donc pris mon courage à deux mains pour affronter la foule. Et comble d'absurdité, il s'est mis à pleuvoir juste comme le spectacle devait débuter. Nous avons donc cherché abri dans un resto, et au retour, j'ai décidé que j'en avais assez d'attendre (j'étais arrivée depuis 13 h, et on était rendu à 18 h 30, quand j'ai tout bonnement rebroussé chemin, et regardé le spectacle comme vous, à la télé. Mais on peut dire que j'ai fait mon effort de guerre.

Ce soir, à 20 h, Charles Aznavour chante sur les Plaines d'Abraham. Et c'est Lynda Lemay qui fait se première partie. Mais j'ai décidé de passer pour cette fois. Ça ne me tente pas d'aller attendre pendant quelques heures. Je garde mon énergie pour Paul McCartney. Comme vous le savez sans doute, il viendra à Québec le 20 juillet, et là, j'y serai. Et je ne resterai pas prise dans le trafic, car j'ai décidé d'y aller à pied et de revenir de la même façon. C'est quand même une occasion unique. Et je vais passer pour Céline Dion. Je n'ai pas de billet, et je n'ai pas essayé d'en avoir. Bien sûr, j'aurais aimé voir la diva, mais les choses se sont passées de façon tellement erratique pour obtenir ces billets, que je suis contente de n'être pas embarquée dans le jeu. Je n'avais ni le courage, ni l'énergie. J'ai gardé tout ça pour McCartney.

Et cet après-midi, sur les Plaines, encore une fois, on prend une photo aérienne de plusieurs milliers de personnes qui formeront le chiffre 400 et qui passeront ainsi à la postérité. Cette semaine, toute la semaine, les spectacles se succèdent à un rythme effarant. Les amuseurs de rue se font aller, au grand plaisir des petits... et des grands.

Bref, la fête bat son plein et continuera de le faire tout au long de l'été. Si par hasard, vous êtes en vacances au Québec cet été, je vous suggère fortement de venir faire une saucette à Québec. Vous ne le regretterez pas.



Photo : Michel Thibodeau

Québec illuminé sous les feux du 400e

Gouvernement territorial

Le meilleur élève du Conseil des ministres

L'actuel vice-premier ministre bénéficie de la confiance de Floyd Roland.

Maxence Jaillet

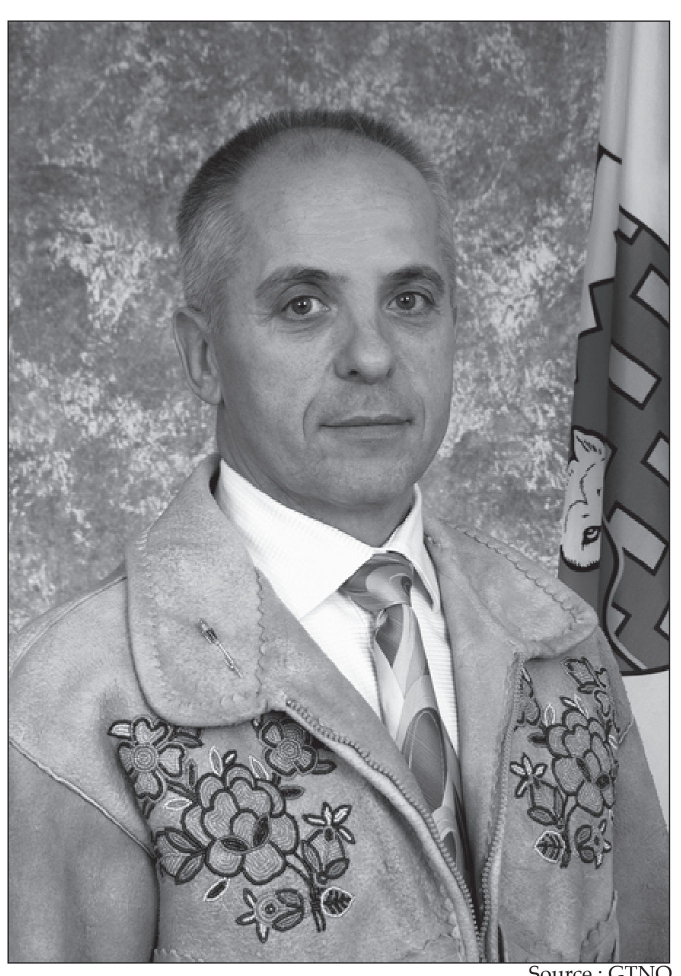
Après huit mois d'activité et un premier budget adopté, le gouvernement de la 16e Assemblée législative des TNO a été réorganisé par son premier ministre. S'il était connu que M. Roland voulait déléguer le ministère des Finances pour se concentrer pleinement aux tâches du chef du gouvernement, c'est à la fin du mois de juin qu'il a finalement annoncé à son vice-premier ministre, Michael Miltenberger, qu'il serait le prochain ministre responsable des comptes du GTNO.

Pour M. Miltenberger, cette annonce n'a pas vraiment constitué une surprise, car ce dernier avait fait part à plusieurs reprises de son intérêt à gérer le ministère des Finances. En entrevue avec L'Aquilon, le député de Thébacha a expliqué que M. Roland et lui travaillaient ensemble depuis 13 ans, alors qu'ils furent élus au sein de la 13e Assemblée législative en octobre 1995. « J'ai accepté le poste avec joie, a-t-il confié. Je suis un des membres vétérans de cette Chambre et en octobre passé, le premier ministre m'a choisi comme vice-premier ministre. Cela traduit bien qu'il ait confiance en moi, et je pense que c'est pour cela qu'il vient de me confier le ministère des Finances ».

Il est d'usage au GTNO que chaque nouveau ministre s'appuie sur le travail effectué par son prédécesseur. Michael Miltenberger a précisé qu'il allait respecter le plan et s'assurer que le nouveau budget 2008-2009 soit mis en œuvre correctement. « Pour l'instant j'étudie beaucoup. Quand je suis à Yellowknife, je me lève à 4 heures tous les matins et je lis toutes les informations qui me seront nécessaires pour assumer mon poste et devenir un fin gestionnaire. »

Le vice-premier ministre cumule donc avec ce nouveau ministère, le poste de leader de la Chambre, celui de ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles ainsi que le mandat du ministre responsable du Secrétariat du Conseil de gestion financière. Questionné si dès lors, il n'avait pas trop de responsabilités, il a rétorqué qu'il était organisé et que son mandat était planifié jusqu'au terme de cette assemblée législative. « Le ministère des Finances est une grosse responsabilité. Le premier ministre pense avec raison qu'être chef du gouvernement est un poste à temps plein, et que d'assumer en plus les finances représente une tâche presque impossible. Il veut donc prendre toute l'ampleur de sa tâche et travailler sur la dévolution, les affaires autochtones et intergouvernementales. »

Lors de l'adoption du budget, le 22 juin dernier, le ministre Miltenberger a fait l'éloge de ce gouvernement de consensus. Fort de sa nouvelle responsabilité, il a déclaré que l'élaboration du budget 2009-2010 se ferait en équipe. « Nous avons beaucoup appris récemment et je sais que tous les députés veulent collaborer et poursuivre le travail ensemble, au bénéfice des territoires. »



Source : GTNO

Michael Miltenberger dans son uniforme législatif

Camp d'été extrême

Le bonheur est dans la montagne

Plus d'une dizaine de jeunes prennent part au camp de jour de vélo de montagne Mountain Bike Madness afin d'apprivoiser le relief rempli de surprises de la taïga ténoise.

Louis P.-Morrissette

Andrew Matthews et son alter ego et ami Thomsen partagent avec les jeunes leur flamme pour le vélo, ainsi que leur soif de dépasser leurs limites. Jusqu'au 25 juillet, les cyclistes âgés de 9 à 13 ans dévalent les pentes, se propulsent sur des rampes improvisées et se reposent avec une partie de soccer.

L'aventure des deux responsables du camp a commencé avec le camp de jour Inukshuk Ventures, qui offrait des cours de vélo de montagne aux enfants. Lorsque l'entreprise de loisirs a mis la clef dans la porte, les actuels propriétaires de Mountain Bike Madness ont décidé de se lancer en affaires : « Ça se passe dans le même lieu [qu'Inukshuk Ventures], raconte Andrew Thomsen. Nous voulons rendre les enfants fébriles à l'idée de faire du vélo de montagne. »

Chaque jour, un groupe d'entre 10 et 20 jeunes se donne rendez-vous au Ski Lodge, à deux pas de la décharge municipale. Le sentier du lac Frame est un lieu de prédilection pour mettre ses suspensions au boulot : « Le sentier du lac Frame est l'une des meilleures pistes : elle a de la variété, elle est rocheuse, cahoteuse et accidentée », la décrit M. Thomsen

Tout le monde a sa place dans ce camp, dont un des participants n'avait même jamais exploré les pistes à dos de vélo de montagne avant de se joindre à cette expérience sportive. D'autres sont évidemment rompus à manœuvrer leur jouet, mais les relations restent cordiales même ainsi.

Exploiter une entreprise représente beaucoup de travail, concède Andrew Mathhews. C'est toutefois une bonne manière pour lui de rester en forme, car l'hiver venu, il troque ses roues contre une planche à neige. Cet étudiant en sciences à l'Université de la Colombie-Britannique partage en effet son temps entre les études et les compétitions de planche de niveau professionnel.



Une planche, un bloc et un vélo de montagne suffisent à ce jeune pour qu'il garde son sourire toute la journée, au camp Mountain Bike Madness.



Photographies de la pages 8 et 9 :
Louis Philibert-Morisette

Un barbecue ouvert à tous a marqué la Fête du Nunavut à Yellowknife, mercredi dernier. Le terrain vague situé en bordure de Franklin a constitué le lieu idéal pour les chants de gorge, les jeux des enfants et bien sûr, pour un pique-nique bien viandé. Le Nunavut a maintenant entamé sa dixième année d'existence, depuis sa fondation le 1er avril 1999.



Francoforce

Une surprise pour eux aussi

La Francoforce apparue devant Yellowknife et Iqaluit n'en revient pas de la vitalité de la communauté francophone présente aux territoires.

Maxence Jaillet

L'équipe nationale de la Francoforce est composée d'un peu plus d'une douzaine d'artistes, mais selon les six musiciens associés à la version réduite du spectacle, ils sont les plus chanceux du groupe d'avoir visité le temps de deux concerts, les capitales les plus nordiques du Canada.

Pour chacun d'eux, c'était la première fois qu'ils parcouraient les TNO et le Nunavut, et leur première réaction après que « le soleil ne se couche pas » a été de définir leur surprise quant à la présence francophone en ville. « Vraiment, je n'en revenais pas de me faire servir en français au restaurant à Yellowknife. On a tendance à oublier que cela existe dans les régions anglophones », a commenté Mélanie Leblanc du Nouveau-Brunswick. Cette chanteuse à la voix claire avoue avoir une meilleure idée de la francophonie canadienne grâce à cette tournée nationale.

Stef Paquette a affirmé que pour lui, la chose la plus importante de son aventure avec la Francoforce c'est qu'elle consolide le constat qu'il fait depuis le début de sa carrière. « C'est juste de la musique, lance-t-il. Dans tous les lieux où nous nous sommes arrêtés, la communauté anglophone nous a appuyés aussi et dans la foule tout le monde profitait de la musique. Peu importe la langue… La musique attire les gens. »



Geneviève Toupin du Manitoba.

Pour Antoine Gratton, le directeur musical de ce parcours estival, l'idée de venir en petit comité dans ces deux territoires ajoute au plaisir de rencontrer le public sans tout le froufrou technologique qui entoure habituellement le dôme. « Nous sommes là pour les gens de la place. Nous devons réarranger les pièces pour accommoder les six personnes sur scène. Pour moi c'est comme une version *Unpluged,* ça donne des idées et des envies de repartir de zéro avec nos chansons. » Le récipiendaire d'un Juno pour le Meilleur album francophone en 2007, a défini que ce côté intime permet aux spectateurs de se plonger plus intensément dans l'univers solo des six musiciens présents sur scène.

La Franco-Manitobaine, Geneviève Toupin a quant à elle, trouvé merveilleux l'aspect un peu plus familial de la version sans dôme. « Chaque artiste est unique et différent des autres. Lorsque l'on joue tous ensemble, cela crée une bonne atmosphère en spectacle. Cette formule est plus mon genre. C'est un esprit de festival que j'affectionne beaucoup », a déclaré celle qui avait hâte de rencontrer le public ténois.

Lutte à la pollution

Au diable la taxe sur le carbone

Le député fédéral du NPD Dennis Bevington joint sa voix à celle des premiers ministres des trois territoires canadiens qui se sont prononcés contre la taxe sur le carbone, la semaine passée.

Louis P.-Morrissette

Production d'énergie moins dommageable à l'environnement, amélioration de l'efficacité énergétique des domiciles canadiens et mesures fiscales punitives des gros émetteurs de gaz à effet de serre, voilà la stratégie en matière d'environnement que défend le représentant du Nouveau parti démocratique.

« Nous avons besoin d'un gouvernement fédéral qui fournira les sommes nécessaires à l'investissement dans d'autres sources d'énergie, plutôt qu'une taxe qui fera augmenter davantage le coût de la vie dans le Nord », a lancé le député de Western Arctic dans un communiqué. Il a vertement critiqué la sortie du premier ministre de la Colombie-Britannique, qui aurait déclaré que 25 millions de dollars suffiraient à développer de nouvelles sources d'énergie dans le Nord.

Des centaines de millions

Selon M. Bevington, cette somme serait encore bien loin de mettre la table pour les innovations énergétiques : « Nous devons trouver 250 millions pour l'expansion de la centrale hydroélectrique Taltson et ramener les bâtiments commerciaux et résidentiels aux normes contemporaines coûterait des centaines de millions. » Il a ajouté que près de la moitié des 15 000 bâtiments aux TNO pourraient tirer profit d'un plan de mise à niveau de leur efficacité énergétique.

L'argent ne pousse cependant pas dans les arbres. Le NPD propose ainsi une taxe directe qui limite la quantité de dioxyde de carbone que peut produire une compagnie. Si elle franchit ce plafond, l'entreprise devra acquitter une amende qui servira à financer un fonds qui aidera les Canadiens à faire le saut vers l'efficacité énergétique. M. Bevington confie d'ailleurs avoir été surpris par le nouveau plan Dion, qui écarte en quelque sorte les discussions qui ont lieu l'an passé entre les quatre partis, au sujet du Plan pour un air pur.

Moins de pétrole et le tour est joué

Le transport des marchandises vers le Nord représente une part importante des émissions de gaz à effet de serre, mais le représentant fédéral écarte la possibilité de développer un réseau ferroviaire, plus propre : « L'objet principal du transport de marchandises dans le Nord est l'essence… Si nous investissons dans le chemin de fer, nous perpétuerons ce que nous faisons en ce moment », a-t-il résumé.

L'indépendance énergétique du Nord passe donc par des projets comme celui de l'expansion de la centrale hydroélectrique de Taltson ou encore celles de Lutsel'Ke et de Whati. Cependant, l'environnement ne doit pas être sacrifié au profit d'une énergie peu coûteuse. C'est ce que défend le représentant de Western Arctic quand il critique le barrage de la rivière des Esclaves : « Je crois que l'Alberta devrait regarder son énergie éolienne, c'est le chemin qu'elle devrait suivre, croit-il. Je suis en désaccord avec les projets massifs sur les rivières, je ne les considère pas comme respectueux de l'environnement et ils créent plus de problèmes difficiles à résoudre. »



Source : TaltsonHydro

Si tout va bien, Dennis Bevington croit que l'expansion de la centrale hydroélectrique Taltson devrait donner une longueur d'avance aux TNO dans leur combat pour se sevrer de la dépendance au pétrole.

Appels d'offres
Appels de propositions



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Construction et entretien
CT100709

Zone 8 – Pont de glace du fleuve Mackenzie, Tulita, TNO

Construction et entretien du pont de glace.

Les propositions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à 15 h, heure locale, le 29 juillet 2008, aux bureaux des contrats du ministère des Transports de Fort Simpson et de Norman Wells, conformément aux conditions précisées dans les documents de demande de propositions.

On peut se procurer les documents à partir du 7 juillet 2008 aux endroits susmentionnés.

Une rencontre préalable aux propositions aura lieu le 23 juillet 2008 à 13 h, à l'immeuble des services généraux de l'aéroport de Norman Wells.

Renseignements généraux : Jacqueline Demers
Tél. : 867-695-3022

Renseignements techniques : Rod Gunderson
Tél. : 867-695-2478



APPEL DE DEMANDES

Conseil des partenaires du sport et des loisirs

Le ministère des Affaires communautaires et municipales du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (TNO) invite les demandes d'individus intéressés à participer au Conseil des partenaires du sport et des loisirs des Territoires du Nord-Ouest à titre de membre régional. Le Conseil fournit un forum à tous les intervenants et à toutes les collectivités pour s'exprimer au sujet de la planification et de la prise de décision relative aux sports et aux loisirs.

Le Conseil souhaite pourvoir les postes vacants pour les régions d'Akaitcho, de Beaufort Delta, du Deh Cho, du Sahtu, des Tlicho et de Yellowknife. Les candidats retenus seront nommés pour un mandat de deux ans commençant le 20 septembre 2008. Des candidats qualifiés pourront également être retenus à titre de suppléants afin de pourvoir d'éventuels postes vacants.

Les candidats éligibles doivent être résidents des TNO depuis au moins un an et détenir de l'expérience à titre de bénévole ou de professionnel dans les domaines du sport, des loisirs et de la vie active aux TNO.

Les demandes devraient comprendre :
- une lettre décrivant votre expérience en lien avec les sports et les loisirs aux TNO ou en général ainsi que les raisons de votre intérêt à l'égard du Conseil;
- le formulaire de demande rempli;
- votre curriculum vitae;
- une ou plusieurs lettres de recommandation provenant d'organismes impliqués dans le domaine des sports et des loisirs communautaires comme des organismes jeunesse, des administrations communautaires ou autre.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou le formulaire de demande, visitez le site www.maca.gov.nt.ca.

Les demandes doivent parvenir au Comité d'examen des candidatures du Conseil des partenaires du sport et des loisirs, Ministère des Affaires communautaires et municipales, Gouvernement des TNO, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9, au plus tard :

À 15 H, HEURE LOCALE, LE 8 AOÛT 2008.

Renseignements généraux :
Gary Schauerte
Gestionnaire
Programmes de sports et de loisirs
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-920-6192
Fax : 867-920-6467
Courriel : gary_schauerte@gov.nt.ca



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services de vérification des états financiers
SC791927

– Yellowknife, TNO –

Le travail consiste à vérifier les états financiers du Fonds renouvelable des produits pétroliers (FRPP) pour les exercices financiers se terminant le 31 mars 2009, 2010 et 2011.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (TNO), 5009, 49e Rue, Yellowknife, NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 31 JUILLET 2008.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse susmentionnée à compter du 7 juillet 2008.

Renseignements généraux :
Art Durkee
Conseiller principal
Achats et approvisionnements
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7917

Renseignements techniques :
James Sergeant
Contrôleur
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-695-7208

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour de plus amples renseignements sur les offres de contrats, visitez le site www.contractregistry.nt.ca



APPEL D'OFFRES

Abri de pique-nique
Parc territorial du lac Chan

Construction d'un nouvel abri de pique-nique

CT100717
– Lac Chan, TNO –

Abri de pique-nique
Parc territorial des chutes Lady Evelyn

Construction d'un nouvel abri de pique-nique

CT100718
– Kakisa, TNO –

Les offres cachetées pour les projets susmentionnés doivent parvenir à l'administratrice des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (TNO), Bureau 301, 76 Capital Drive, Hay River, NT (ou être livrées au troisième étage du B&R Rowe Centre), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 23 JUILLET 2008.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée à compter du 4 juillet 2008.

Les offres doivent être accompagnées de la garantie précisée dans les documents d'appel d'offres.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la moins-disante ou toute offre reçue.

Renseignements généraux :
Audrey Mabbitt
Administratrice des contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-874-7003

Renseignements techniques :
Ken Pidhirniak
Agent de projets
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-874-7010



DEMANDE DE PROPOSITION

Construction et entretien
CT100708

Zone 5 – Route d'hiver de Deline
Kilomètres 0 à 106

Construction et entretien de la route d'hiver sur la terre et sur les étendues d'eau gelées.

Les propositions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à 15 h, heure locale, le 29 juillet 2008, aux bureaux des contrats du ministère des Transports de Fort Simpson et de Norman Wells, conformément aux conditions précisées dans les documents de demande de propositions.

On peut se procurer les documents à partir du 7 juillet 2008 aux endroits susmentionnés.

Une rencontre préalable aux propositions aura lieu le 23 juillet 2008 à 13 h, à l'immeuble des services généraux de l'aéroport de Norman Wells.

Renseignements généraux : Jacqueline Demers
Tél. : 867 695-3022

Renseignements techniques : Rod Gunderson
Tél. : 867-695-2478



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Camp correctionnel pour adultes
RFP 411589

– Territoires du Nord-Ouest –

Le ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (TNO) invite les entrepreneurs qualifiés et intéressés à soumettre une proposition pour fournir les services d'un camp correctionnel pour adultes.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'agente des acquisitions et des contrats, Ministère de la Justice, Gouvernement des TNO, Palais de justice de Yellowknife, 6e étage, 4903, 49e Rue, Yellowknife, NT, au plus tard :

À 15 H, HEURE LOCALE, LE 8 AOÛT 2008.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse susmentionnée.

Renseignements généraux :
Maxine Stanzell
Agente des acquisitions et des contrats
Gouvernement des TNO
Tél : 867-920-6443

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour de plus amples renseignements sur les offres de contrats, visitez le site www.contractregistry.nt.ca

Le Club de **Bicolo**

L'été

❶ BIENVENUE L'ÉTÉ!

À l'aide des indices, complète la grille des mots de l'été.

1. Moyen de locomotion à deux roues.
2. Il te permet de diriger ton vélo.
3. Il pousse dans le champ durant l'été.
4. Période de congé.
5. Il nous réchauffe.
6. On dit qu'elle est la reine des fleurs.
7. Abri pour le camping.
8. Couleur de la violette.
9. C'est la saison chaude.
10. La tulipe en est une.
11. On peut y voir plein d'animaux.
12. Ils sont toujours là quand il pleut.

❷ MOT MYSTÈRE

Trouve les mots suivants dans la grille et encercle-les. Les lettres restantes formeront la réponse.

E	D	N	P	M	A	C
C	G	U	A	S	E	H
N	P	L	A	G	E	A
A	O	L	A	H	E	L
C	E	Y	I	C	C	E
A	O	R	A	G	E	T
V	A	G	U	E	S	L

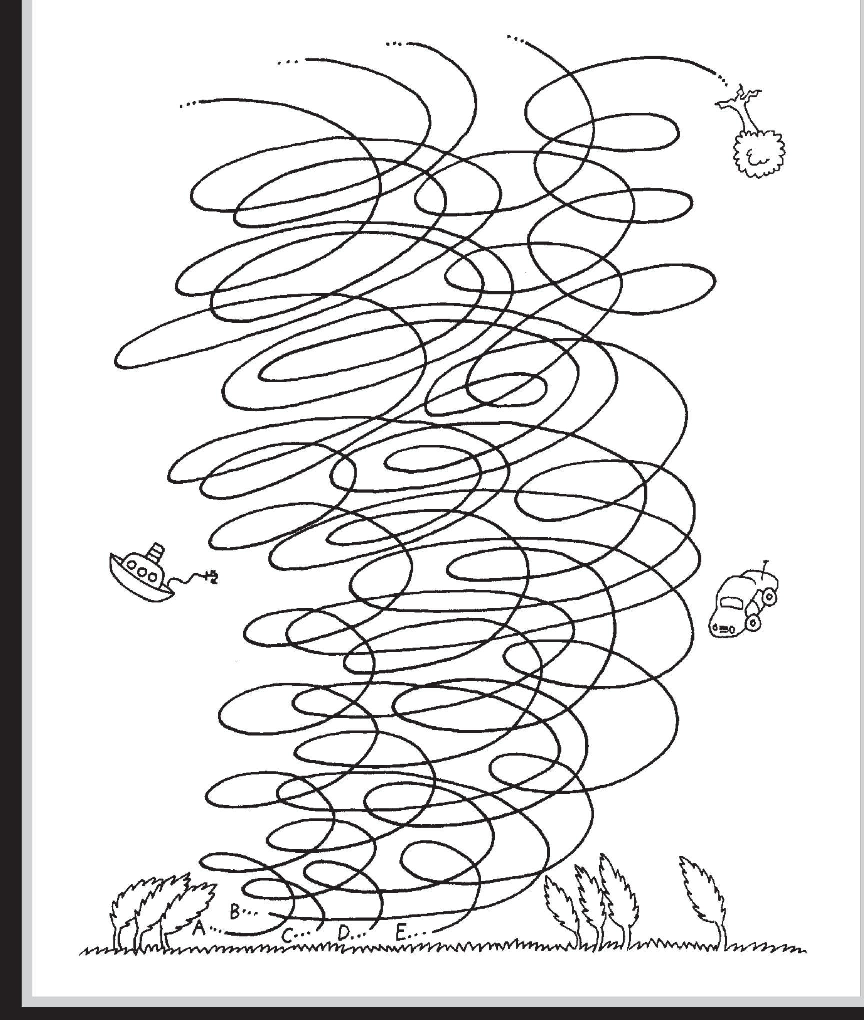
- ❑ CAMP
- ❑ CHALET
- ❑ CHAUD
- ❑ GLACE
- ❑ NAGE
- ❑ ORAGE
- ❑ PLAGE
- ❑ VACANCE
- ❑ VAGUES
- ❑ VOYAGE

Bicolo aime se reposer au

__ __ __ __ __ __ .

❸ ASPIRER L'ÉTÉ!

L'été, il arrive que des tornades se forment sous les nuages d'orage. Oh! Le vent tourbillonnant a déraciné un petit arbre! Où va-t-il retomber?



SOLUTIONS

1. 1. bicyclette; 2. guidon; 3. foin; 4. vacances; 5. soleil; 6. rose; 7. tente; 8. violet; 9. été; 10. fleur; 11. zoo; 12. nuages.
2. Soleil.
3. Il a été aspiré par le chemin A.

Découverte littéraire

Seul on est, un recueil de poésie de Serge Patrice Thibodeau

Le poète et essayiste acadien Serge Patrice Thibodeau recevait cette année, pour la deuxième fois, le prix littéraire du Gouverneur général, catégorie poésie. Cet honneur lui avait déjà été conféré en 1996. Cette fois-ci, c'est le long poème intitulé Seul on est, publié aux Éditions Perce-Neige de Moncton, qui lui vaut le prix. De ce recueil, le jury a souligné « la maîtrise de l'écrit, la concision qui ne cède pas à la facilité... Les vers prennent sens et donnent sens dans un rythme et une voix soutenus dès l'origine du poème... ». Écrite à partir d'un vers de Paul Valéry, cette poésie est un mélange audacieux de motifs tels que l'anecdote et le tableau de genre, où l'usage de la forme fixe délimite la façon d'être de ce poète qui signe son douzième recueil.



Né à Rivière-Verte, au Nouveau-Brunswick, Serge Patrice Thibodeau a aussi publié deux essais et des récits de voyage. En peu de temps, son œuvre lui a valu une reconnaissance nationale et internationale. Le poète est aussi un homme engagé socialement. Militant d'Amnistie internationale, il a publié un important essai sur la torture intitulé La disgrâce de l'humanité. Il a parcouru le monde et passé une vingtaine d'années à Montréal avant de s'installer à Moncton en janvier 2005.

64 pages, Éditions Perce-Neige

Trouvez ce livre chez votre libraire ou commandez-le chez Livres, Disques, Etc. au www.livres-disques.ca ou au 1-888-320-8070.

Ordre du Canada

Une nomination controversée

Danny Joncas

OTTAWA – La gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, annonçait récemment 75 nouvelles nominations au sein de l'Ordre du Canada, dont une en particulier qui ne fait pas l'unanimité.

À la suite d'une décision qui a divisé les membres du comité de sélection, le docteur canadien, mais d'origine polonaise Henry Morgentaler sera vraisemblablement admis à l'Ordre du Canada, la plus haute distinction civile au pays, lors d'une cérémonie dont la date reste à déterminer.

Le Dr Morgentaler, qui s'est fait connaître pour ses longues batailles visant à faire reconnaître le droit des femmes à l'avortement, est aujourd'hui âgé de 85 ans, vit à Toronto et dirige toujours six cliniques d'avortement au Canada. Le 28 janvier 1988, la Cour suprême du Canada donnait gain de cause au Dr Morgentaler en décriminalisant l'avortement au pays, mettant ainsi un frein aux interventions qui étaient pratiquées dans des cliniques clandestines auparavant.

« Pour avoir donné aux femmes diverses options concernant leurs soins de santé, pour sa détermination à influencer les politiques publiques canadiennes et son rôle de chef de file au sein d'organisations humanistes et civiles », avance-t-on dans une brève description de l'individu sur le site web de la gouverneure générale pour expliquer sa nomination. Le premier ministre Stephen Harper a d'ailleurs tenu à dissocier son gouvernement de cette nomination qui est proposée par un comité indépendant.

Pour sa part, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a fait preuve de beaucoup moins de retenue que le premier ministre au moment de commenter la nomination du Dr Morgentaler.

« Nous considérons qu'une telle récompense reliée à une pratique aussi néfaste qu'est l'avortement constitue une grave erreur et porte atteinte à la signification même de l'Ordre du Canada. Il s'agit d'un affront inadmissible aux nombreux Canadiens et Canadiennes qui se vouent à la protection des êtres les plus vulnérables, dont les enfants à naître », juge la CECC dans un communiqué de presse.

« Le Canada compte ses héros, et ils doivent être reconnus. Toutefois, il n'y a rien d'héroïque ni d'admirable à causer la mort d'enfants à naître, les plus vulnérables de tous les Canadiens. L'OCVF appelle donc le gouvernement Harper à intervenir pour que l'Ordre du Canada décerné au Dr Morgentaler soit révoqué », clame pour sa part l'Organisme catholique pour la vie et la famille (OCVF).

Déjà rejetée à trois reprises dans le passé, la candidature d'Henry Morgentaler, qui dit avoir réalisé plus de 100 000 avortements, a été proposée par la Coalition pour le droit à l'avortement au Canada. L'organisme se réjouissait évidemment de la récente nomination.

« Le Dr Morgentaler confirme les valeurs canadiennes de démocratie, de droits de la personne et d'égalité des femmes », a déclaré la porte-parole de la coalition en question, Joyce Arthur.

Quant au principal intéressé, il s'est dit surpris de sa nomination lors d'un point de presse tenu à sa clinique de Toronto. Il admet toutefois être heureux que sa contribution soit reconnue, indiquant que dorénavant, les femmes ne meurent plus des suites d'un avortement.

4e Jeux de la francophonie

Les TNO répondent à l'appel… in extremis

Quatre ados francophones des TNO rencontreront les francophones d'ailleurs du 14 au 17 août à Edmonton, dans le cadre de cette quatrième édition des Jeux de la Francophonie.

Louis P.-Morrissette

Encore au début du mois de juin, la délégation des TNO était risible, avec une unique participante. Ce n'est que depuis la mi-juin que le mot délégation prend son sens, grâce à l'ajout de trois jeunes âgés de 14 à 17 ans. Trois filles et un garçon prendront part aux compétitions pendant quatre jours. Ils représenteront les francophones des TNO en arts visuels, en double au badminton et en athlétisme.

« Oui, on a eu de la difficulté à recruter », admet tout de go la coordonnatrice du projet aux TNO, Francine Fontaine. En poste depuis moins de six mois, elle a été affectée à des dossiers plus pressants et l'organisation des Jeux de la francophonie n'a pu se faire qu'à partir de la mi-mars : « Les autres délégations ont des coordonnateurs aux sports, des coordonnateurs aux arts visuels, etc. Mais moi ici, je fais tout », a-t-elle expliqué. Plusieurs délégations commencent à penser à la préparation de cette activité un an à l'avance, illustre-t-elle. Ce qui lui fait dire qu'une délégation à la hauteur de la précédente, soit plus d'une dizaine de jeunes, aurait représenté une très forte charge de travail.



Photo : Louis P.-Morrissette

Avec trois changements de garde en moins de six mois et un budget zéro pour l'organisation de l'événement, il n'est pas surprenant que la délégation mise sur pied par Francine Fontaine pour les Jeux de la francophonie canadienne, sera de taille réduite cette année, avec seulement quatre adolescents. Un peu amère de l'expérience, elle garde toutefois le sourire et accompagnera les jeunes à Edmonton du 14 au 17 août.

M Fontaine se désole aussi de la faible coopération des écoles pour mener à bien le recrutement des jeunes, tous d'âge scolaire. La faible participation des jeunes serait surtout le fait d'un malheureux concours de circonstances, affirme la directrice de l'école Boréale d'Hay River, Sophie Call : « On a très peu d'élèves de 14 ans et plus et ils avaient très peu d'intérêt pour les dates, a-t-elle dit. Mais dans trois ans, l'école Boréale va se mettre derrière le projet à 150 %. »

La date tardive de l'événement a découragé de nombreux jeunes francophones, concède la coordonnatrice nationale des Jeux de la francophonie canadienne, Caroline Bujold. « C'est une supposition. En 2005, les Jeux étaient fin juillet et là, ils sont au mois d'août », a dit Mme Bujold. C'est en tout cas un problème majeur à Yellowknife, puisqu'aucun des sept jeunes de Jeunesse TNO ne participera aux Jeux.

Cette édition des Jeux se distingue par ailleurs par l'absence d'une délégation du Nunavut et par la diminution du nombre de participants, inférieur à mille cette fois-ci. Mme Bujold refuse toutefois de considérer que la baisse de participation signifie une perte de vitesse des communautés francophones à travers le Canada.

Outre un recrutement difficile, Francine Fontaine regrette le financement inadéquat de l'activité : « J'ai dû puiser de l'argent dans d'autres projets, parce que sinon les jeunes n'auraient pas eu d'uniformes », a-t-elle déploré. Cet état de choses ne surprend pas outre mesure le président de l'organisme subventionnaire – la Fédération franco-ténoise – Fernand Denault, qui a affirmé que la FFT survit du mieux qu'elle peut et doit se battre au quotidien pour trouver du financement à ses projets. Il n'a su dire si la FFT présenterait cet automne des états financiers plus sains que les précédents, où les membres ont fait face à la dure réalité du déficit de leur association.



Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

AVIS PUBLIC

Avis d'aliénation et de nettoyage de propriétés abandonnées

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) a débuté le processus d'assainissement des anciens sites contaminés dans le secteur du Grand lac de l'Ours. Le Ministère demande à toute personne qui revendique un droit sur les propriétés décrites ci dessous de communiquer avec lui d'ici le 8 août 2008. Après cette date, toutes les améliorations sur le site, y compris, sans s'y limiter, les bâtiments, les structures, l'équipement, la machinerie et le matériel, pourront être démolies ou aliénées conformément à la *Loi sur les terres territoriales*, au Règlement sur les terres territoriales et à la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*.

Emplacement et description des parcelles de terrains en question :

Propriétés de Silver Bear (y compris les mines Terra, Northrim, Norex, Graham Vein et Smallwood)
Les anciennes propriétés de Silver Bear comprennent cinq mines situées à proximité les unes des autres au point 65°37' N, 180°07' O, le long de la rivière Camsell, près du bras McTavish, sur le côté sud-est du Grand lac de l'Ours. Ces sites se trouvent à environ 380 kilomètres au nord-ouest de Yellowknife.

La mine Terra a une superficie d'environ 2 hectares (ha); elle est située entre la baie Moose, la baie Jack Fish et le lac Rainy, sur le feuillet cartographique 86E/9.

La mine Northrim a une superficie d'environ 0,5 ha; elle est située sur le bord du lac Rainy, à 7,5 km en aval de la mine Terra, sur le feuillet cartographique 86F/12.

La mine Norex a une superficie d'environ 0,25 ha; elle est située au sud de la rivière Camsell, à 1,2 km au sud est de la mine Northrim, sur le feuillet cartographique 86F/12

La mine Graham Vein Vein a une superficie d'environ 0,15 ha; elle se trouve à 500 mètres au sud est de la mine Norex, sur le feuillet cartographique 86F/12.

La mine Smallwood a une superficie d'environ 0,25 ha; elle est située à 1 km au sud est de la mine Graham Vein sur la rive nord du lac Smallwood, sur le feuillet cartographique 86F/12.

Mine du lac Contact
Le site de l'ancienne mine du lac Contact a une superficie d'environ 2 ha et est situé au point 65°59' N, 117°48' O sur la rive nord du lac Contact, sur les feuillets cartographiques 86F/13 et 86K/4. Le site de stockage de carburant se trouve sur un chemin de 5 km, près du bras Est de la baie Echo, au Grand lac de l'Ours. Ces sites se situent à environ 425 km au nord ouest de Yellowknife et à 14 km au sud ouest du site de Port Radium.

Mines El Bonanza/Bonanza
Les anciennes mines El Bonanza/Bonanza sont situées au point 66°00' N, 118°07' O, sur la presqu'île Dowdell, du côté est du Grand lac de l'Ours, sur le feuillet cartographique 86L/1. Le site de stockage de carburant se trouve sur un chemin de 2 km, en bordure du Grand lac de l'Ours. Ces sites se trouvent à environ 430 km au nord ouest de Yellowknife, à 10 km au sud ouest du site de Port Radium et à 12 km à l'ouest du site de la mine du lac Contact.

Baie Sawmill
Le site de la baie Sawmill a une superficie d'environ 12 ha et est situé au point 65°43' N, 118°55' O, le long de la section nord de la presqu'île Leith, sur le bras McTavish, à l'extrémité est du Grand lac de l'Ours. Le site se trouve à environ 400 km de Yellowknife et à 65 km au sud ouest du site de Port Radium. On le trouve sur le feuillet cartographique 86E/10 et le chemin se trouve sur les feuillets 86E/10 et 86E/11.

On demande à toute personne revendiquant un droit sur ces propriétés de communiquer avec :

Gestionnaire de projet, région du Sahtu
Direction des polluants et de l'assainissement
Affaires indiennes et du Nord Canada
C.P. 1500
Yellowknife (T.N.-O.)

Téléphone : 867-669-2418
Télécopieur : 867-669-2721



Petites annonces

Éducatrice recherchée
La Garderie Plein Soleil, garderie éducative communautaire francophone située à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, recherche actuellement des éducatrices en petite enfance. Contrat d'un an. Faire parvenir votre CV et lettre d'intention à : Garderie Plein Soleil a/s de Johanne Gagné
Tél. / Fax : (867) 873 9570
soleil@learnnet.nt.ca

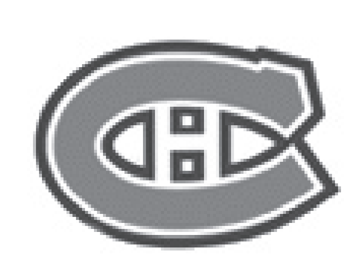
Occasions d'affaires
$5,000. - $10,000. Par mois. URGENT : temps plein ou temps partiel www.diversifiezvosrevenus.com

Nouvelle garderie
La nouvelle garderie francophone en milieu familial « Les petites étoiles de mer » ouvrira ses portes sous peu et des places sont toujours disponibles pour les parents intéressés. Il reste encore deux places chez les 0 à 2 ans, une place chez les 2 à 3 ans et trois places chez les 3 à 5 ans. Un service d'après école sera aussi offert à compter de la fin août avec deux places disponibles. Pour plus d'information ou pour inscription, contactez Geneviève Liard au 873-2757 ou par Internet au liardg@yahoo.fr.

Moteur hors-bord
Moteur Honda 9,9 Hp 4 temps à vendre. Excellente condition. 2002, mais utilisé seulement en 2003 et une partie de 2004. 2200$ ou meilleure offre raisonnable. Alain au (867) 875-4555 (Hay River)

Petites annonces
Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.
Pour nous joindre : Tél. : 873-6603 (Yellowknife) ou 875-0117 (Hay River) ou **aquilon@internorth.com**



Le Canadien s'améliore!

Simon-E Lamoureux

Après une bonne saison 2007-2008, le Canadien se devait de trouver un moyen d'ajouter quelques éléments à sa formation pour se rendre plus loin en séries et peut-être même remporter les grands honneurs en vue du 100e anniversaire de l'équipe. Avec une équipe excitante et talentueuse comme celle du Canadien, il est plus facile d'attirer des joueurs autonomes ou de demander à certains joueurs convoités de lever leur clause de non-échange pour accepter de venir jouer à Montréal.

D'ailleurs, Bob Gainey n'a pas perdu de temps cet été et a procédé à quelques changements qui amélioreront assurément sa formation. En premier lieu, il a acquis les services d'Alex Tanguay des Flames de Calgary contre deux choix au repêchage et a embauché le dur-à-cuire et joueur autonome Georges Laraque, qui va s'assurer que l'on n'intimide pas les joueurs de finesse du club. De plus, Laraque est capable de tirer son épingle du jeu quand vient le temps de joueur au hockey. Il ne nuira pas à son équipe et apportera la présence physique qui manquait au CH l'année dernière. Ensuite, Gainey a soumis une offre d'environ 17 millions $ pour deux saisons au centre Mats Sundin. Au moment d'écrire ses lignes, Sundin avait trois offres sur la table; les deux autres provenant de Vancouver et de Toronto.

Sundin est le gros joueur de centre dont le Canadien a tant besoin. On pourra dire que Bob Gainey a tout fait pour attirer le Suédois à Montréal. Lors du dernier repêchage, il a obtenu de la part des Maple Leafs les droits exclusifs pour négocier avec Sundin. Même s'il n'a pas encore décidé de son avenir, Sundin a pu discuter ouvertement avec Gainey du rôle qu'on attend de lui s'il acceptait de signer avec l'équipe. Aux dernières nouvelles, Sundin devrait donner une réponse très bientôt.

Quant aux joueurs qui ne s'aligneront plus pour le Canadien, la plus grosse perte est celle du polyvalent Mark Streit, qui a accepté une offre de plus de 4 millions $ par année des Islanders de New York. À l'inverse, on a bien ri en apprenant que Michael Ryder avait signé un contrat de 3 ans d'une valeur de 12 millions $ avec Boston…

Pour terminer, regardons à quoi pourrait ressembler les trios chez le Canadien si Sundin décidait de venir à Montréal :

S. Kostitsyn – Sundin – Tanguay
A. Kostitsyn – Plekanek – Kovalev
Higgins – Koivu – Latendresse
Laraque – Lapierre – Bégin

*Réservistes : Kostopoulos, Dandenault, Chipchura.

Même si l'ancien capitaine des Maple Leafs ne venait pas Montréal, l'équipe s'est quand même améliorée avec l'arrivée de Tanguay et Laraque. En plus, Bob Gainey aurait suffisamment d'argent de disponible pour signer un autre joueur ou procéder à une transaction plus tard dans la saison.

Pour l'été, amenez votre Aquilon à la plage et bronzez mathématique!



PROBLÈME NO 55

7			2			9		3
	6	3	7		4			
9		2						
6	4	8						
	2		4			3	6	
					1			
8		7				1		
2	3					5		
		5			6	7	2	9

RÉPONSE DU NO 55

7	5	4	2	6	8	9	1	3
1	6	3	7	9	4	8	5	2
9	8	2	1	5	3	6	7	4
6	4	8	3	7	5	2	9	1
5	2	1	4	8	9	3	6	7
3	7	9	6	2	1	4	8	5
8	9	7	5	4	2	1	3	6
2	3	6	9	1	7	5	4	8
4	1	5	8	3	6	7	2	9

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier-: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

400e de Québec

Yellowknife voit Québec au 50mm

Le photographe Michel Thibodeau expose une quinzaine de ses meilleures photos de la ville de Québec à la Maison bleue, jusqu'à la mi-août.

Louis P.-Morrissette

Le 400e anniversaire de la ville de Québec fait flèche de tout bois cette année. La capitale rayonne depuis hier à la Maison bleue, où exposera le photographe Michel Thibodeau jusqu'à la mi-août. Ses meilleurs clichés ont été pris au cours des trois dernières années, mais l'as du déclencheur affectionne par-dessus tout croquer des paysages dans les régions de Charlevoix et la Gaspésie : « C'est les régions le long du fleuve où c'est le plus beau, raconte l'exposant. Il y a une belle lumière et aussi la présence du fleuve. »

Fan de bande dessinée, il admet être incapable de bien dessiner. Ce qui n'empêche pas cet art de se transposer dans ses photos. Deux d'entre elles ont notamment été retouchées afin de leur donner ce qu'il décrit comme un look « Tintin », c'est-à-dire que plusieurs segments ont été repassés au feutre noir pour un découpage plus net. Le résultat est frappant : on dirait que l'image veut carrément sortir hors du cadre!

Il vit depuis plusieurs années à Yellowknife et y travaille dans la construction, mais l'intérêt pour la photographie remonte à bien plus loin. Déjà il y a une quinzaine d'années, il exposait dans deux Maisons de la culture à Montréal. Entre-temps, le passe-temps est demeuré important, mais en faire son métier reste dans le domaine du fantasme. Il explique que son dada à lui, c'est plutôt de faire de la photo surréaliste, un style peu reconnu et surtout, peu payant : « Ce que les magazines veulent, c'est des photos du Nord », affirme M. Thibodeau.

Les galeries d'exposition pour photographes se comptent sur les doigts de la main à Yellowknife. Mais qu'à cela ne tienne, il compte mettre ses études en photographie à profit et caresse l'ambition d'exposer au Centre du patrimoine septentrional Prince de Galles : « C'est le meilleur endroit où exposer […] et je suis en train de me préparer pour l'an prochain », annonce-t-il. Peut-être cela lui permettra-t-il de réaliser son rêve d'un jour vivre de la photo.



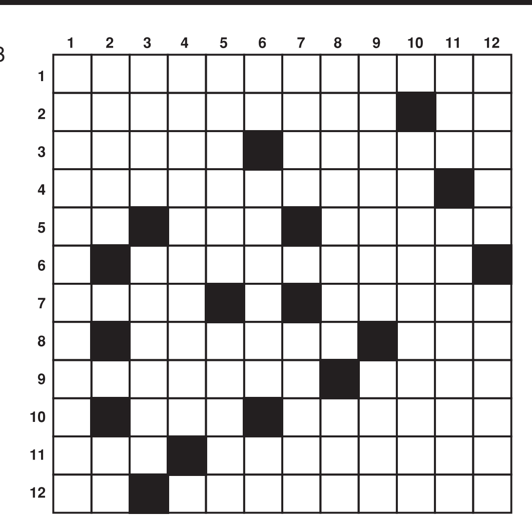
Photo : Michel Thibodeau

Les photos de Michel Thibodeau trônent à la Maison bleue jusqu'à la mi-août. Une belle occasion pour les curieux autant que pour les collectionneurs de tomber sous le charme de ces oeuvres.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 18



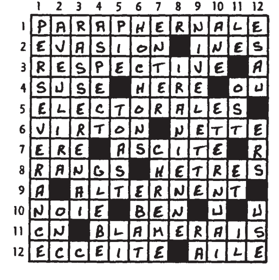
HORIZONTALEMENT

1- Qui a cinq doigts.
2- Réussirai. – Alain Langevin.
3- Qui a trait à l'agriculture. – En parlant de l'océan, recouvert (une région continentale).
4- Qui manque d'honnêteté.
5- Personnel. – Monnaie bulgare. – Matière purulente fétide.
6- Transformation du lait en fromage.
7- Rejetai comme faux. – Poète persan d'inspiration mystique.
8- Chef d'un atelier de composition typographique (pl.). – Aujourd'hui.
9- Mets les rênes à un cheval. – Héritage.
10- Baie des côtes de Honshu, au Japon. – Recherchée.
11- Possessif. – Personne qui garde des détenus.
12- Possédé. – Titre honorifique donné au sultan de Turquie (pl.).

VERTICALEMENT

1- Qui présente l'aspect d'un pavage.
2- D'un noir éclatant, brillant. – Adverbe.
3- Point cardinal. – Qui se rapporte à la chèvre.
4- Qui tiennent sous leur protection.
5- Singes de l'Amérique du Sud. – Lac de la Russie se versant dans le lac Ladoga.
6- Cinq cent un. – Labiée à fleurs jaunes. – Possédé.
7- Palmier. – Étoffe croisée de laine.
8- Jeu qui se joue habituellement entre quatre joueurs avec deux jeux de 52 cartes (pl.). – Quand il est répété, il devient osé.
9- Produisait des sons aigus. – Brille.
10- Plantes herbacées aux grandes fleurs jaunes.
11- Fleuve côtier de la Vendée. – Marque le début de.
12- Qui a de la grandeur morale, noble. – Petites brises subites et passagères.

RÉPONSE DU NO 17

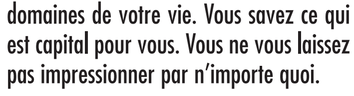


	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	R	A	P	H	E	R	N	A	L	E
2	E	V	A	S	I	O	N	■	I	N	E	S
3	R	E	S	P	E	C	T	I	V	E	■	A
4	S	U	S	E	■	H	E	R	E	■	O	U
5	E	L	E	C	T	O	R	A	L	E	S	■
6	V	I	R	T	O	N	■	N	E	T	T	E
7	E	R	E	■	A	S	C	I	T	E	■	R
8	R	A	N	G	S	■	H	E	T	R	E	S
9	A	■	A	L	T	E	R	N	E	N	T	■
10	N	O	I	E	■	B	E	N	■	U	■	U
11	C	N	■	B	L	A	M	E	R	A	I	S
12	E	C	C	E	I	T	E	■	A	I	L	E

Horoscope



SEMAINE DU 6 AU 12 JUILLET 2008





BÉLIER
Le Soleil fait que vous êtes capable de mieux comprendre ce que vous vivez. Vous êtes dans une période très active. Les gens ont besoin de vous.

TAUREAU
Vous êtes très vigilant dans plusieurs domaines de votre vie. Vous savez ce qui est capital pour vous. Vous ne vous laissez pas impressionner par n'importe quoi.

GÉMEAUX
Le Nœud Nord fait que vous avez besoin de relever plusieurs défis. Vous comprenez tout avec une grande efficacité. Vous êtes capable de mieux voir les choses d'une manière objective.



CANCER
Soyez très sérieux en tout ce qui touche le domaine de votre santé. Accordez beaucoup d'importance à votre alimentation. Demeurez stable dans votre travail.



LION
La planète Saturne vous rend capable de grandes réflexions. Vous avez besoin de sentir jusqu'à quel point vous pouvez vous dépasser. Cela compte beaucoup pour vous.



VIERGE
La planète Mercure vous apporte beaucoup de discussions aiguës sur des sujets très sérieux. Vous êtes capable de vraiment mieux savoir agir.

BALANCE
Vous êtes dans une période où il vous est difficile de comprendre les agissements des autres. Bientôt, vous serez éclairé sur ce sujet. Cela changera beaucoup de choses dans votre vie.



SCORPION
Vous avez besoin de prendre vos distances face à plusieurs situations. Cela vous permet de mieux vous comprendre vous-même. Vous allez vers du renouveau.



SAGITTAIRE
La planète Uranus vous apporte un grand besoin d'autonomie morale. Vous êtes capable de savoir ce qui est vraiment digne de vous. Vous êtes apte à vivre de la réussite.



CAPRICORNE
Soyez très sérieux dans ce que vous faites car cela peut avoir beaucoup d'impact sur vous et sur les autres. Soyez attentif.



VERSEAU
La planète Mars vous occasionne beaucoup d'activités nouvelles. Vous êtes capable de bien accomplir vos tâches. Tout vous rend actif.



POISSONS
Vous êtes obligé de tenir compte de ce que d'autres personnes vous disent. Cela est très important. Vous voulez comprendre tout avec beaucoup de subtilité.